

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 décembre 2020**

Objet : Avenant n°40 au contrat de concession signé avec Axione Limousin et relatif à l'évolution du catalogue tarifaire

L'an deux mille vingt, le deux décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2020, se réunit en session ordinaire, salle d'amphi au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :35 (dont 3 procurations) -104 voix

Votants : 34 Pour soit 104 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 ^{ème} VP - VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 ^{ème} VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Pierre ALLARD – 1 voix - VISIO	Président de la CC POL
Mr Jean-Louis BACHELLERIE - 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix - VISIO	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Francis COMBY – 1 voix - VISIO	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix	Président Département Corrèze
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mme Dominique DELPEUCH – 1 voix - VISIO	Conseillère Communautaire CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - VISIO	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O.Mouvéroux) – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS - 6 voix - VISIO	Président Département Haute-Vienne
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix - VISIO	Président de la CC Briançonnais Combrade
Mr Vincent LEONIE – (procuration donnée à JM BOST) - 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A.Faucher) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Noblat
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val Dordogne
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE - 2 voix - VISIO	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P. MOULIN) – 1 voix-VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val Dordogne
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix - PRESENTIEL	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) - 1 voix	Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Président Département Creuse
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Jean-Marie HORRY – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian REDON-SARRAZY – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Briançonnais Sud Haute-Vienne
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) - 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2020

Application agréée E-legalite.com

En référence à la délibération N°218 du 1er juillet 2010, le comité syndical a décidé de valider, par délibération, toutes les modifications tarifaires au fur et à mesure des demandes du délégataire puis de régulariser, par voie d'avenant, une fois par an, lors du dernier comité syndical de l'année.

En 2019, aucun avenant n'avait été signé sur ce sujet or, une modification était intervenue en cours d'année (cf délibération N°680 du 28 juin 2019). Il convient de régulariser la situation et de prendre en compte la modification 2019 dans le cadre de cet avenant n°40.

Rappel des faits :

Cette modification concernait la mise en place d'une **offre dite expérimentale**, sur une **durée maximale de 12 mois**, en vue de permettre aux opérateurs de communications électroniques d'accéder à une nouvelle offre de service à compter du 1^{er} juillet 2019.

Cette offre concernait l'implantation d'équipements techniques sur des immeubles de type pylône appartenant à la Délégation de Service Public Axione Limousin et constitutifs de biens de retour auprès de DORSAL.

Cette évolution du catalogue tarifaire introduit une annexe spécifique au catalogue tarifaire.

En 2020, une évolution du catalogue tarifaire d'Axione Limousin a été actée lors du comité syndical du 23 septembre 2020 par délibération N°747.

Rappel des faits :

Les modifications répondaient à des demandes des clients opérateurs, notamment sur le marché Entreprise.

Concernant le marché Grand Public, il s'agissait d'adapter les modalités financières d'installation Wimax au dispositif national Guichet de cohésion numérique des territoires.

Contrat fibre entreprise

- introduction d'une visite terrain systématique (financement par la modification du linéaire de desserte interne incluse dans les Frais d'Accès au Service)
- suppression de l'étape de confirmation de zonage (fiabilisation de l'outil d'éligibilité, désormais à la parcelle)
- mise en place d'une prestation d'étude avant-vente pour la souscription d'une option sécurisation (étude avant-vente facturée si aucune commande de lien n'intervient dans les 3 mois)

Cette évolution du catalogue tarifaire introduit l'annexe 9.1.17B

Marché Infrastructure – offres d'accès génie civil

Mise à disposition d'installations existantes de génie civil souterrain ou aérien permettant la pose exclusive de câbles optiques et de boîtiers de protections d'épissures (BPE) entre deux points d'extrémités

- offre de location de fourreaux
- offre de location de GC aérien (poteaux)
- offre de location de fourreaux pour liaison de collecte NRO

Offre FON desserte optique mobile (site desserte, site concentration, en IRU)

Marché Grand Public – Wimax

Adaptation des Frais d'accès au Service

Cette évolution du catalogue tarifaire introduit l'annexe 9.1.20.

Par ailleurs, Axione Limousin a sollicité DORSAL récemment afin de procéder à de nouvelles évolutions tarifaires liées à un nouveau contrat « Radio ». Ci-après le descriptif :

Marché Grand Public – Wimax / LTE

Un nouveau contrat « Radio » regroupe à la fois le Wimax (pendant la période de migration vers LTE) et le LTE (4G fixe).

Cette évolution du catalogue tarifaire introduit l'annexe 9.1.21 :

- suppression de l'option porte de livraison 1G
- option porte de livraison 10G à 4500€ au lieu de 7500€
- collecte nationale : 2€/mois/abonné au lieu de 5,50€/mois/Mbit
- suppression de la location du CPE (7,50€/mois)
- ajout de frais de fourniture et d'installation du CPE (maintenance incluse) à 150€ (adaptation dispositif inclusion numérique de l'Etat qui verse désormais les 150€ d'aide au FAI
- modification des frais dégressifs de résiliation : 200€ de frais de résiliation, dégressifs de 16,66€ (au lieu de 8,33€) par mois de souscription. Ainsi, au-delà de 12 mois à compter de la date de souscription, les frais sont nuls (24 mois auparavant).

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer sur :

- ***la mise en place de l'avenant 40 au contrat de concession selon les termes inscrits ci-dessus,***
- ***une autorisation donnée au Président pour signer l'avenant N°40 au contrat de concession intégrant ainsi les modifications annuelles de 2019 et 2020 (annexe spécifique « Offre expérimentale » et annexes 9.1.17B et 9.1.20) déjà votées par délibérations N°680 et 747, et l'annexe 9.1.21***
- ***une autorisation donnée au Président pour signer tout acte se rapportant à cet avenant.***

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

